

Rapport d'activité

2024



**Réseau Vrac
& Réemploi**



Célia RENNESSON
Directrice Générale
Réseau Vrac
et Réemploi

2024 aura marqué une nouvelle étape décisive pour le vrac et le réemploi en France. Dans un contexte à la fois porteur et complexe, collectivement au sein de **Réseau Vrac et Réemploi**, nous avons su affirmer un rôle central pour structurer la filière, accompagner les professionnels et peser sur les décisions publiques.

Tout au long de l'année, nous avons intensifié nos actions auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître le réemploi comme un levier incontournable de la transition écologique. Notre engagement auprès des éco-organismes et notre participation active à de nombreux comités de gouvernance nous ont permis de défendre des avancées essentielles pour les acteurs du secteur.

2024, c'est aussi une dynamique collective renforcée :

- **Une mobilisation accrue** avec plus de **30 rendez-vous** avec les représentants des pouvoirs publics, **15 réunions ministérielles et parlementaires**, et notre participation à la révision de plusieurs réglementations stratégiques.
- **Une offre de formation et d'accompagnement enrichie**, avec **16 nouvelles formations**, de nombreux outils métiers et un soutien de proximité pour nos adhérents.
- **Un plaidoyer renforcé**, grâce à notre collaboration avec des partenaires européens et des experts pour peser dans les discussions sur l'avenir du réemploi en France et en Europe.
- **Un développement territorial accéléré**, notamment via nos programmes en **Île-de-France, Occitanie et Centre-Val de Loire**, qui ont permis d'ancrer plus encore nos solutions au sein des collectivités.

Le **Salon du Vrac et du Réemploi**, rendez-vous incontournable du secteur, a confirmé son rayonnement avec **plus de 2000 participants et 30 conférences**, témoignant de l'intérêt grandissant pour nos sujets. De même, les **Trophées du Vrac et du Réemploi** ont une nouvelle fois mis en lumière les innovations et les engagements concrets des entreprises.

Malgré un contexte politique parfois instable, nous avons su **garder le cap et faire avancer nos combats**. Nous sommes fiers du chemin parcouru, et nous savons que **2025 sera une année clé pour accélérer encore la transition vers un modèle plus durable et vertueux**.

Merci à **nos adhérents, nos partenaires, notre équipe et tous ceux qui portent au quotidien la voix du vrac et du réemploi**. C'est ensemble que nous faisons évoluer les pratiques et construisons un avenir où réduction des déchets rime avec opportunité économique et innovation responsable.

Engagés, ambitieux et déterminés, nous poursuivrons cette dynamique en 2025 !

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

OUTILS ET RESSOURCES

17 ÉVÉNEMENTS ADHÉRENTS organisés
18 livrables PRODUITS EN INTERNE
+60 RESSOURCES PUBLIÉES dans la médiathèque
16 NOUVELLES FORMATIONS disponibles

LOBBYING ET TRAVAUX

+30 rdv avec des **REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS**
10 CPP ET CTR (gouvernances éco-organismes)
+15 réunions de GT MINISTÉRIELS OU PARLEMENTAIRES
+50 réunions liées à des PROJETS STRUCTURANTS

ACTIONS DE PROMOTION

+10 structures ACCOMPAGNÉES
10 animations RÉGIONALES
47 animations EXTÉRIEURES
5 LEARNING EXPEITIONS

COMMUNICATION ET RP

+250 citations MÉDIAS
4 invitations PODCAST
+25% d'abonnés LINKEDIN
2500 followers INSTAGRAM

ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE DE 10 SALARIÉS AU SERVICE DE LA FILIÈRE



Célia RENNESSON
Directrice Générale



Lucia PEREIRA
Directrice des Affaires Juridiques



Chloé LIARD
Directrice des Opérations et du Développement



Sébastien GONFROY
Directeur de la communication



Marie DALLONI
Chargée de développement et promotion



Clémentine COSSIC
Responsable Stratégie - Finance & SI



Cécilia BOURGEOIS
Responsable Développement & Promotion



Augustin de VILLENEUVE
Responsable relation adhérents



Léa GAUTHIER
Chargée de mission vrac et réemploi - région Centre-Val de Loire



Marie-Lou DUPONT KOOTSTRA
Chargée de communication

DES STAGIAIRES, VOLONTAIRES ET APPRENTIS POUR RENFORCER L'ÉQUIPE

Gabrielle, Lucie, Romaric, Pauline, Ayoub et Louise

GOVERNANCE

UN CA ENTièrement RENOUVÉ EN 2024



SHU ZHANG
Présidente



DIDIER ONRAITA
Vice-président



HUGUES PELLETIER
Trésorier



NICOLAS SOUBELET
Vice-Trésorier



LUDVINA SANCHEZ
Secrétaire



CÉLIE COUCHÉ
Vice-Secrétaire



CHRISTOPHE PELE
Administrateur



MATHIEU GUIOT
Administrateur



GABRIELLE VERJUS
Administratrice



PAULINE DOUGUET
Administratrice



THIERRY CHIESA
Administrateur



SALOMÉ GÉRAUD
Administratrice



ALEXIS DUSANTER
Administrateur



BENOIT BELLAVOINE
Administrateur



STÉPHAN ARINO
Administrateur



Produits d'entretien moins chers

les fûts substitués
reinsaver, non faco-vo
le remplis avec
du correspond

437
ADHÉSIONS

AU 31 DÉCEMBRE 2024



125 APORTEURS
DE SOLUTIONS

171 DISTRIBUTEURS

127 FOURNISSEURS

14 AUTRES MEMBRES
DÉCLARÉS

EXEMPLES D'ADHÉRENTS AYANT REJOINT L'ASSOCIATION EN 2024

CORDIER

BOUTIN services

TEMACO

STIC IMAGE

INOTEC

fidel fillaud
Votre contenu & notre contenant

L'APARTHÉ

côté animal

1. Structurer les pratiques et agir sur le cadre légal

DES ACTIONS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS POUR FAIRE ÉVOLUER LE CADRE LÉGAL

L'objectif que nous poursuivons est de donner au « R » de « Réemploi » la place qui lui revient de droit dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets d'emballages : Réduire, Réemployer et en tout dernier lieu Recycler (les 3 « R »). Le réemploi doit davantage primer sur le recyclage dans les stratégies RSE de tous les producteurs.



Sur la vente en vrac

Depuis 2019, notre association structure le cadre réglementaire de la vente en vrac, avec de grandes avancées permises notamment par **les lois AGECE (2020) et Climat & Résilience (2021)** telles que notamment une définition légale de la vente en vrac qui constitue une modalité de réemploi des emballages et une obligation pour les commerces de plus de 400 m² de dédier d'ici 2030 au moins 20% de leur surface de vente aux produits sans emballage, ou encore un décret vrac venant encadrer en particulier la vente en vrac des produits détergents et cosmétiques.

En 2024, nous avons travaillé avec l'appui de l'association européenne NewEra sur la révision du règlement (UE) 1272/2008, dit CLP pour classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges afin de limiter les **risques de restriction à la vente en vrac de certains produits classés, tels que les produits détergents**. Vous pouvez retrouver l'analyse du nouveau texte dans la médiathèque en suivant [ce lien](#).

En 2025, l'association poursuivra ce travail dans le cadre cette fois de la révision du règlement (UE) 648/2004 sur les produits détergents.

Nous avons également rejoint le groupe de travail de la DGCCRF visant à publier des lignes directrices à destination des professionnels de la **vente en vrac de produits cosmétiques**. Le livrable sera disponible en 2025.

Nous avons contribué à la concertation ministérielle sur le **projet décret d'application de la loi Climat et Résilience** qui doit venir préciser les modalités d'application de l'obligation pour les commerces de plus de 400m² de dédier au moins 20% de leur surface de vente aux produits sans emballage. Cette concertation n'a malheureusement pas pu aboutir en 2024 en raison de l'instabilité gouvernementale. Nous poursuivons donc ce travail prioritaire en 2025.

Enfin, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'association Perifem dans le cadre de leur projet « **En Avant Vrac** » dont les premiers modules pilotes en magasins devraient voir le jour en 2025.





Sur le réemploi des emballages

La légitimité de notre association auprès des pouvoirs publics étant déjà installée grâce à la vente en vrac depuis 2019, sur le sujet du réemploi, notre volonté était **d'asseoir notre légitimité auprès éco-organismes** en charges des filières REP Emballages (ménagers et professionnels) et d'instaurer entre nous des liens étroits de confiance et de travail. C'est chose faite. **L'association est la seule reconnue à date comme représentante des opérateurs de réemploi.** Nous avons ainsi à partir du mois de juillet été invités à siéger dans différents comités des éco-organismes (Citéo, Adelphe, Léko, puis Citéo Pro), aux côtés notamment des fédérations représentant les opérateurs de recyclage ou encore celles représentant les metteurs en marché.



Au total depuis juillet 2024, notre association a participé à **7 Comités des Parties Prenantes (CPP) et 3 Comités Techniques du Réemploi (CTR)**. Cette participation aux différents comités des éco-organismes nous permet d'être consultés sur la mise en œuvre par ces derniers de leurs obligations en matière de réemploi, telles qu'elles leur sont imposées par les cahiers des charges des filières REP, que ce soit l'utilisation du fond de 5% dédié au réemploi, les obligations de prévoir des éco-modulations en faveur des emballages réemployables, les obligations de soutien à la collecte des emballages réemployés ou encore les obligations de standardisation.

À ce jour, nous sommes fiers d'avoir réussi à nouer des liens étroits notamment avec les équipes de **Citéo et Léko**, avec qui nous collaborons quasi quotidiennement. Nous espérons poursuivre cette collaboration en 2025 et l'étendre aux nouveaux éco-organismes qui pourraient être agréés notamment dans le cadre de la future filière REP des emballages professionnels. Nous appelons également de nos vœux une **coordination sereine et efficace entre ces différents éco-organismes** notamment sur les sujets de standardisation et de soutien à la collecte afin de ne pas retarder la mise en œuvre de ces obligations imposées aux éco-organismes.

Du côté de Citéo, le **projet ReUse** et son activation régionale prévue en 2025, a nécessité un investissement lourd de l'association en temps de travail, via notamment son implication dans le comité de pilotage puis le comité de suivi à partir du mois de juillet 2024, ou enfin dans les différents ateliers techniques de travail (**14 réunions au total en 2024**), et sans compter le temps consacré à l'information des adhérents ou à des besoins spécifiques de médiation entre Citéo et certains de nos adhérents. Nous poursuivrons ce travail en 2025.

Malgré le contexte politique instable, il convient de noter quelques travaux notables lancés en 2024 sur le réemploi des emballages par l'Ademe, auxquels notre association participe :

- **Étude sur l'offre d'emballages papiers-cartons** en France face aux enjeux de fin des plastiques usage unique, réduction et réemploi : livrable attendu pour 2025
- **Étude pour identifier et caractériser les solutions réemployables opérationnelles des emballages professionnels** en France, en vue de la création d'une plateforme de référencement à destination des metteurs en marché : livrable attendu pour 2025



De même, en juillet 2024, le **Secrétariat général de la planification écologique (SGPE)**, placé sous l'autorité du Premier ministre, a également publié un plan concret et collectif pour réussir la transition écologique, autour de 6 thématiques déclinées en 22 chantiers d'actions, dont un volet sur le réemploi des emballages qui reprend des éléments de notre contribution comme :

- **rendre opérationnel** un dispositif de consigne notamment pour le réemploi des emballages en verre ;
- **encourager** le réemploi dans les emballages du e-commerce ([suivre ce lien](#)).



À l'inverse, le contexte politique a malheureusement entraîné la suspension de travaux ministériels qui n'ont donc pas pu aboutir en 2024 :

- Signature de la version 2 de la **Charte e-commerce** engageant des entreprises vers des solutions de colis réemployables ;
- **Révision du cahier des charges de la REP Emballages ménagers** : en 2024, les éco-organismes ont été exceptionnellement agréés pour une durée de 1 an au lieu de 6, dans l'attente de la nouvelle version du cahier des charges qui devait notamment prévoir un mécanisme de déclenchement automatique de sanctions en cas de non atteinte des objectifs de recyclage. La concertation s'est déroulée en 2024 mais n'a pas pu aboutir en raison du contexte politique. Nous allons continuer à suivre ce sujet en 2025 ;
- **Mise en place de la filière REP Emballages professionnels** qui doit fusionner avec la REP des emballages professionnels de la restauration : seul le projet de décret instituant cette nouvelle filière a été mis en consultation publique en fin d'année 2024 ; à date, la concertation pour la rédaction de l'arrêté périmètre de la filière et l'arrêté d'homologation du cahier des charges n'a pas démarré. Pourtant, cette nouvelle filière devait entrer en application dès 2025. Nous allons continuer à suivre ce sujet en 2024.

Sur l'activité de plaidoyer

En début d'année 2024, l'association a été invitée à participer à :

- La **mission parlementaire sur le suivi d'application de la loi AGECE** : nous avons été auditionnés à 2 reprises et répondu à 2 questionnaires que vous pouvez consulter dans la médiathèque :
 - 1^{er} rapport ([suivre ce lien](#))
 - 2^{ème} rapport ([suivre ce lien](#))

Le principal enjeu de ces rapports est de montrer le **besoin de sanctionner** le non-respect des obligations liées au réemploi des emballages prévus par la loi, et en particulier l'obligation pour les producteurs de mettre en marché au moins 10 % d'emballages réemployés. Nous allons surveiller les suites qui seront données à cette mission en 2025, aucune suite n'ayant été donnée en 2024 en raison du contexte politique.

- La **mission d'inspection sur la gouvernance des filières REP** demandée par la 1^{ère} Ministre Élisabeth Borne : nous avons été auditionnés et répondu à un questionnaire. Le principal enjeu de notre contribution a été de montrer la nécessité de créer une instance de régulation au-dessus des éco-organismes pour faciliter la coordination de ces derniers, une harmonisation des critères d'éligibilité des différents appels d'offres lancés par les éco-organismes notamment pour l'allocation des différents soutiens aux solutions de réemploi des emballages qui devrait par ailleurs être accessibles directement aux opérateurs de réemploi (ce qui n'est pas pratiqué à date par tous les éco-organismes) et enfin pour garantir le respect des obligations prévues dans les cahiers des charges, et en particulier le respect des obligations de réemploi.

En milieu d'année 2024, consciente de la **puissance des grands lobbys de l'industrie de l'usage unique**, installés de longue date, notre association a pris la décision d'investir plus fortement sur l'activité de plaidoyer en se faisant accompagner par le cabinet Boury Tallon et Associés à partir du mois de juillet. Dans le contexte politique instable que nous traversons alors, cet accompagnement nous a permis de rapidement nouer des contacts avec les députés nouvellement élus (connus ou pas encore) à la suite des élections législatives, de même qu'avec les nouveaux membres du gouvernement sous Michel Barnier, puis sous François Bayrou, pour leur présenter notre feuille de route.

Nous avons également présenté un amendement au **projet de loi de Finances** pour une TVA réduite pour la vente de produits en vrac ou en emballages réemployés. Malheureusement, cet amendement n'a pas été déposé étant jugé contraire au droit de l'Union européenne, et en particulier à la 6^{ème} directive TVA. En 2025, nous avons le projet de travailler sur ce sujet européen avec NewEra et l'INEC.

En 2024, nous avons également intégré le groupe de travail « Emballages » de l'**Observatoire du Réemploi** ainsi que le **Conseil National de l'Économie Circulaire** (CNEC) afin de porter les enjeux du réemploi. Cette année, l'Observatoire a, pour la première fois, publié les chiffres du réemploi pour 2023, comme il le fera chaque année désormais, afin de vérifier que l'objectif de 10% d'emballages réemployés d'ici 2027 est sur la bonne trajectoire ([suivre ce lien](#)).



Au-delà de nos frontières

Nous avons suivi de près, par l'intermédiaire de NewEra notamment, l'adoption de la **PPWR** (règlement (UE) aux emballages et aux déchets d'emballages) et les négociations sur le **Traité international contre la pollution plastique**.

Le premier a été adopté et sera publié en février 2025 au JOUE et introduit pour la première fois en **Europe** des objectifs de réemploi précis. Même s'il est moins ambitieux que la législation française (lois AGEC et Climat & Résilience notamment) dans la mesure où le respect des obligations de réemploi est conditionné à la non atteinte des objectifs de recyclage, il ouvre la voie au développement de solutions de réemploi d'emballages sur le marché européen. En 2025, nous allons suivre de près l'adoption des actes délégués prévus par le règlement, et surveiller que les pouvoirs publics français ne reviennent pas en arrière sur leur législation plus ambitieuse. En particulier, nous appelons de nos vœux que ces derniers conservent l'obligation pour tous les producteurs de mettre en marché au moins 10% d'emballages réemployés

Le second vise à réduire **au niveau mondial** la pollution liée aux emballages plastiques. Clôurant des négociations menées du 25 novembre au 2 décembre, les délégations des quelque 170 pays réunis à Busan (Corée du Sud) ont acté l'impossibilité d'un accord sur le texte définitif du traité international contre la pollution plastique et donc la nécessité d'ajourner la cinquième réunion du comité international de négociation (CIN). Aucune date n'est fixée pour la reprise des négociations - qui devraient néanmoins avoir lieu en 2025. Nous continuerons en 2025 à suivre les négociations qui portent davantage sur l'opposition réduction / recyclage, le « R » de réemploi passant à ce stade sous silence malheureusement.

DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

Chiffres dernières sessions

2 FORMATIONS EN 2024

9 STAGIAIRES FORMÉS

L'association a décidé de mettre en suspens ses activités de formation en 2024. La formation aux bonnes pratiques d'hygiène de la vente en vrac en e-learning accessible pour les adhérents reste disponible.

Nouvelles formations avec Osmosia et Capital Client

L'association a décidé d'externaliser avec Bulk Factory - proposition d'un nouveau catalogue de formations pour les porteurs de projets et commerçants vrac.

Formation à destination des Apporteurs de Solutions pour travailler l'imbrication de leur solution dans le parcours clients des distributeurs.

Bulk Factory



DES OUTILS MÉTIERS À DESTINATION DES ACTEURS POUR CONTINUER À PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES

- Guide de bonnes pratiques d'hygiène de la vente en vrac
- 10 conseils pour développer son commerce vrac
- Le kit de com « Le parti prix »
- La fiche ressources pour les marchés alimentaires



UN PROGRAMME DE GROUPES DE TRAVAIL LANCÉ EN 2024 POUR CO-CONSTRUIRE AVEC LES ADHÉRENTS

Dans le cadre de sa mission de **structuration de la filière du vrac et du réemploi**, Réseau Vrac et Réemploi **organise ou participe à des groupes de travail** et est **partie prenante dans des concertations ministérielles ou parlementaires**. Il s'agit souvent de **sujets techniques et complexes**, sur lesquels l'association a besoin des **contributions et des remontées du terrain de ses adhérents**.

C'est pourquoi l'association a lancé en 2024 **13 groupes de travail** (12 nouveaux et 1 pré-existant) répartis en **4 grandes commissions** :

- Plaidoyer
- REP
- Études
- Expérimentations

Dans le cadre des GT, les participants peuvent être amenés à **participer à la rédaction des contributions et des livrables** produits par l'association, être invités à **participer**, aux côtés d'un membre de l'équipe RVR à des **réunions ou des auditions ministérielles ou parlementaires**.

[Plus d'informations \(suivre ce lien\)](#)

2. Développer le marché

DES PUBLICATIONS POUR COMPRENDRE ET VALORISER LA FILIÈRE

Un baromètre économique annuel auprès des entreprises adhérentes permettant de suivre l'évolution des chiffres clés du marché

Pour poursuivre son travail permettant de mieux comprendre la dynamique de la filière, l'association a publié en février 2024 son baromètre interne à l'aide des réponses des adhérents à un questionnaire administré aux 3 collèges de l'association. Les données concernent les services et produits proposés, le chiffre d'affaires, les emplois créés, etc. Elles permettent de prendre le pouls des acteurs économiques.

Un premier baromètre filière avec Deloitte

La réalisation d'un outil d'évaluation complet et précis de la filière du vrac et du réemploi des emballages marque une étape cruciale dans la compréhension et l'aide à la planification industrielle de ce secteur émergent et prometteur tant d'un point de vue économique qu'environnemental ([suivre ce lien](#)).



[lien](#)

Une première Infographie de la filière

Réalisée dans le cadre du programme Ambassadeurs Publics Vrac et Réemploi en région Île-de-France, cette infographie a vocation à synthétiser les bénéfices du vrac et du réemploi.

Un guide d'accompagnement des EPCI

Les collectivités locales jouent un rôle crucial dans le développement de la filière du réemploi des emballages et du vrac. Ce guide offre des clés pour mieux comprendre et adopter le vrac et le réemploi au sein des territoires, chacun à son échelle. Il présente la filière, les acteurs ainsi que les avantages écologiques et économiques. Enfin, il met en lumière des initiatives et des expérimentations afin d'intégrer ces pratiques, de valoriser les initiatives locales et de sensibiliser les citoyens ([suivre ce lien](#)).

UN ACCOMPAGNEMENT DES RÉGIONS POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI DANS LES TERRITOIRES

Lancement du programme Ambassadeurs Publics Vrac et Réemploi avec la Région Île-de-France

Ce programme a pour objectif d'accompagner et de sensibiliser les collectivités franciliennes sur les sujets du vrac et du réemploi des emballages. Comment ? Au travers d'outils variés : webinars thématiques, visites terrain, newsletters, guide d'actions... Bilan de la 1^{ère} année :

- **1 soirée de lancement** ([suivre ce lien](#))
- **3 webinars thématiques**
- **1 learning expedition**
- **2 outils**
- **4 newsletters**



Poursuite de l'accompagnement avec la Région Occitanie

Après une première année d'accompagnement fructueuse, la région Occitanie a fait à nouveau appel à Réseau Vrac et Réemploi pour faire connaître la filière auprès d'un large public du territoire (Collectivités, structures de développement économique, producteurs et distributeurs locaux, etc.). Bilan du programme 2025 :

- **2 webinars thématiques :**
 - Le réemploi en restauration collective : quels enjeux et quelles solutions ?
 - Développer une feuille de route sur le réemploi des emballages en tant que collectivité
- **2 Learning Expeditions** à Toulouse et Montpellier
- **2 fiches ressources :** « Bonnes pratiques et recommandations pour la vente en vrac » et « Quels sont les acteurs opérationnels qui agissent pour développer le réemploi des emballages en Région Occitanie ? »
- **138 personnes touchées**





Convention avec la région CVL : une deuxième année pour convaincre, accompagner et fédérer les acteurs de l'écosystème

Léa Gauthier, Chargée de mission en région Centre Val de Loire a continué à mettre en œuvre le programme d'accompagnement dans cette région. Parmi les grandes réalisations de l'année :

- **8 réunions** du COSUI constitué de 13 personnes engagées représentatives de l'écosystème
- **4 rencontres adhérents** (entre 6 et 10 personnes présentes à chaque rencontre) pour renforcer les liens et échanger sur des problématiques communes ([suivre ce lien](#))
- **1 NL trimestrielle** dédiée aux adhérents de CVL avec un taux d'ouverture toujours supérieur à 50% : Janvier - Mars - Juin - Octobre
- **2 nouveaux outils pour les professionnels** : fiches marché & conseils pour booster son commerce vrac



- **5 interventions/réunions d'information** en visio et en présence auprès d'acteurs économiques
- **1 formation** pour les agents de la Ville de Tours (16 personnes pour la première session de la direction du commerce/brigade verte) - sera poursuivie en janvier 2025
- **1 lien** plus étroit avec Le Mouvement Associatif de Centre-Val de Loire dans le cadre de l'AAP Mieux Manger pour Tours : 1 apéro-débat (dizaine de participants) + 1 vidéo tournée dans une épicerie solidaire étudiante adhérente de RVR
- **3 actions de communication emblématiques** : 10 vidéos-gestes utilisées pendant le Mois du Vrac et du Réemploi, 8 vidéos-métiers, 1 kit de com « Le parti prix du vrac et du réemploi »



- **1 sensibilisation** à Terres du Son pour la deuxième année consécutive (500 personnes sensibilisées en 3 jours)
- **2 projets pédagogiques clés** : kit péda + jeux de société
- **1 tournée de sensibilisation inédite** : Itinéraire Bis, la Tournée Vrac et Réemploi en Centre-Val de Loire
- 1 journée à destination des chargés de PAT autour de la question « Quel rôle pour les PAT dans la réduction des déchets (notamment les emballages) liés à notre alimentation ? » (100 participants, journée co-organisée avec InPACT Centre qui n'a jamais enregistré un tel taux de participation)
- 1 contribution à l'écriture de la nouvelle feuille de route sur l'économie circulaire en région CVL
- 1 programme Ambassadeurs Publics Vrac et Réemploi qui a compris : 2 webinars thématiques (20 et 30 participants), 1 LEX à Orléans Métropole (20 participants, jauge max atteinte), 1 NL trimestrielle (taux d'ouverture autour de 30%) ([suivre ce lien](#))
- 3 GT (logistique/réemploi, commerces vrac, kit pédagogique)





DES WEBINARS THÉMATIQUES POUR MONTER EN COMPÉTENCES ET SE CONNECTER AVEC SES PAIRS

12 webinars thématiques

Tous les mois, Réseau Vrac et Réemploi donne rendez-vous à ses adhérents lors de webinars thématiques traitant d'un enjeu ou d'une actualité de la filière. Pendant une heure un spécialiste ou expert intervient pour apporter des éclairages sur le sujet.

Exemples de webinars dispensés en 2024 : « Résultats de l'étude Ademe sur les potentiels de développement du réemploi des emballages par secteur » ; « Comment financer le développement de son activité ? », « Présentation de l'outil Understanding Packaging Scorecard », etc.

5 cafés du commerce

Lancés en 2023, ce format réservé au collège Distributeurs continue sur sa lancée en permettant tous les 2 mois aux commerçants spécialisés vrac d'échanger sur leurs bonnes pratiques et de se conseiller sur des thématiques diverses.

Exemples de sujets traités en 2024 : « parcours client », « gestion de la consigne dans les commerces vrac », « les rayons qui augmentent le chiffre d'affaires, optimiser la gestion de son commerce : RH, comptabilité, argumentaire, offre », « Les 10 points indispensables pour booster son commerce ».

UN PROJET EUROPÉEN POUR EXPÉRIMENTER LE RÉEMPLOI DANS LA RESTAURATION À EMPORTER

L'année 2024 marque le passage de la 2^{ème} année à la 3^{ème} année du projet européen Reuse Vanguard Project (RSVP), coordonné par Zero Waste Europe qui vise à tester et partager les bonnes pratiques de réemploi dans la vente à emporter. 7 villes sont concernées par le projet : Barcelone, Berlin, Gand, Leuven, Rotterdam, Aarhus (qui rejoint le projet en 2024) et Paris. En mai 2024, un voyage terrain a été organisé à Rotterdam par les partenaires du projet pour découvrir la logistique sur place, entendre le retour d'expérience des acteurs impliqués afin de pouvoir améliorer les futurs projets qui auront lieu dans les autres villes.

RVR porte le projet pour la ville de Paris et s'est associée en 2024 à CITEO pour la gestion opérationnelle de l'expérimentation. La Ville de Paris est le troisième acteur du projet.



L'année 2024 a été consacrée à la préparation du terrain de l'expérimentation en réalisant un mapping de l'existant, en organisant des workshops avec les metteurs en marché pour comprendre leurs freins et définir un parcours client, une offre et un système logistique adapté.

Le lancement de l'expérimentation aura lieu en 2025.



3 Promouvoir une filière d'avenir

LE SALON DU VRAC ET DU RÉEMPLOI : L'ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL POUR DÉCOUVRIR LES SOLUTIONS ET AGIR DANS LE RÉEMPLOI

Les 13 et 14 mai s'est tenue la 6^e édition du Salon du Vrac et du Réemploi, l'outil de développement économique de la filière. Une 6^e édition qui s'est internationalisée et a vu sa programmation doublée, avec :

- **2000 professionnels** français et internationaux réunis durant 2 jours à Paris
- **17 journalistes** présents et 130 citations de la rencontre dans les médias
- **5 zones d'exposition** représentatives des filières vrac et réemploi :
 - Développer le vrac
 - Mettre en place le réemploi
 - Accompagner la transition et le consommateur
 - Le Hub Start-up : où l'on pouvait découvrir les nouvelles start-up du secteur
 - Le Village du Réemploi : qui a regroupé les acteurs de la réparation, réutilisation et réemploi
- **30 conférences** et **75 speakers**
- **La nouveauté de cette 6^e édition : Le Village du Réemploi, de la réutilisation & la réparation :** Spécialisé dans le réemploi des emballages, notre salon a, cette année, ouvert ses portes aux acteurs du réemploi dans tous les secteurs : *électronique, textile, bâtiment, réparation, loisir...*



En partenariat avec Rcube, la fédération des acteurs du réemploi, de la réparation et de la réutilisation, ainsi qu'avec le Collectif EC2027, l'association qui diffuse l'économie circulaire, le Village du Réemploi a accueilli une douzaine de stands d'exposants des autres secteurs du réemploi.



DES INTERVENTIONS PARTOUT EN FRANCE POUR FAIRE PARLER DU VRAC ET DU RÉEMPLOI AUPRÈS DE PUBLICS VARIÉS

47 interventions extérieures en 2025.

- **16 janvier** : Journée d'Orientation à destination des agents publics des territoires (CVL) ([suivre ce lien](#))
- **24 janvier** : intervention lors de l'événement PPWR à Bruxelles avec New ERA (Célia)
- **25 janvier** : Galette des rois adhérents avec GS1
- **30 janvier** : intervention événement Tous pour le réemploi (Célia)
- **2 février** : Événement « Sortir du tout jetable » avec l'Institut du Commerce et Circulab (2 février) (Chloé)
- **7 février** : intervention inauguration événement La Consigne pour réemploi en présence du ministre Christophe Béchu (Célia)



- **12 février** : Intervention au salon Wine Paris
- **20 février** : intervention auprès des salariés de My Better Way (Célia)
- Événement Wine Tech (Cécilia)
- **1^{er} mars** : Bring Your Mug Day dans le cadre du Mois du Vrac et du Réemploi
- **14 mars** : animation table ronde sur la consigne pour réemploi avec la Ville de Paris chez Ekimetrics (Célia)
- **19 mars** : cours auprès des étudiants de l'ESSEC - chaire Grande Conso (Célia et Clémentine)



- **21 mars** : Webinar « Fin des emballages jetables : cadre juridique et témoignages d'entreprises locales » CCI du Loiret (CVL)
- **22 mars** : Intervention à l'événement Wine Tech
- **26 mars** : Conférence from recycling to reusing - Change Now (Célia)
- **27 mars** : Conférence sur la loi AGEC - Change Now (Célia)
- **28 mars** : Webinar éco-flash « Vrac et Réemploi » Webinar Opcommerce (CVL)
- **3 avril** : inauguration 100^e corner Loop à Tours
- **16 avril** : Intervention Table ronde « Innovation et économie circulaire » - événement RSE CCI Loire-et-Cher (CVL)
- **24 avril** : Intervention chez Aquarys auprès du député Philippe Bolo
- **15 mai** : Table ronde « Le pari du réemploi pour accélérer la décarbonation et la réindustrialisation des territoires »
- **15 mai** : Table ronde « The Reuse Vanguard Project »
- **24 mai** : organisation colloque au Sénat sur la loi AGEC
- **29 mai** : Colloque « Comment faire aboutir l'ambition de la loi AGEC ? au Sénat »
- **4 juin** : Présentation des enjeux du réemploi - collectif Brasseurs du 28 : Intervention auprès d'un collectif de brasseurs (CVL)
- **5 juin** : intervention auprès de parlementaires avec Citéo
- **19 juin** : Conférence Célia - Les Journées Aliments et Santé - La Rochelle
- **21 juin** : intervention auprès des adhérents de la FEVAD
- **25 juin** : Intervention-présentation lors du Comité d'animation et de suivi du plan régional déchets (CVL)

- **27 juin** : intervention événement Zéro Impact Packaging
- **4 juillet** : Webinar « Fin des emballages jetables : cadre juridique et témoignages d'entreprises locales » CCI du Cher (CVL)
- **4 juillet** : Conférence Carrefour des Déchets à Rouen
- **13 septembre** : Intervention Comité Technique « Soutien à la filière vrac et réemploi en Indre-et-Loire » Touraine Propre (CVL)



- **23 septembre** : Conférence « Vrac&Réemploi : présentation du premier baromètre économique de la filière » sur le forum des Bio Tendances à Natexpo
- **24 septembre** : Conférence « Consigne et Réemploi : tour d'horizon des initiatives existantes » sur le forum des Bio Tendances à Natexpo
- **26 septembre** : Inauguration haut-la-consigne
- **30 septembre** : participation à un atelier/concertation avec les éco-organismes pour la rédaction de la feuille de route régionale sur l'économie circulaire (CVL)
- **1^{er} octobre** : Conférence pour la Chambre d'agriculture de l'Oise
- **8 octobre** : Inauguration Uzaje
- **17 octobre** : Formation au réemploi pour la CMA Auvergne-Rhône-Alpes
- **18 octobre** : intervention table ronde Réparation - Journées de la réparation
- **5 novembre** : Intervention au Webinar du réseau Compost plus



- **14 novembre** : intervention conférence économie circulaire - marcus evans
- **18 novembre** : tenue de stand à la conférence annuelle sur la sortie des Plastiques à Usage Uniques de la ville de Paris
- **21 novembre** : intervention auprès des étudiants de la Sorbonne « consommer autrement »
- **26 novembre** : intervention journée régionale emballages en Bourgogne Franche Comté
- **6 décembre** : Formations Agents Ville de Tours (CVL)
- **11 décembre** : Intervention-présentation lors de la journée à destination des élus prévention des déchets à Chartres Métropole (CVL)



« LEARNING EXPEDITIONS » : APPRENDRE SUR LE TERRAIN PAR CEUX QUI FONT LE RÉEMPLOI

Nouveau format : des learning expeditions (visites apprenantes) pour comprendre au contact des professionnels qui font le vrac et le réemploi sur le terrain et dans plusieurs régions de France.

- **5 Learning Expeditions** organisées en 2024.
- **87 personnes** embarquées sur les visites (profils : pouvoirs publics, donneurs d'ordres, etc.)
- **19 sites** visités.



15 mai : Learning Expedition à Paris pour un public international ([suivre ce lien](#))

10 juin : Montpellier ([suivre ce lien](#))

23 septembre : Toulouse ([suivre ce lien](#))

14 octobre : Île-de-France ([suivre ce lien](#))

23 octobre : Centre-Val-de-Loire ([suivre ce lien](#))



TROPHÉES DU VRAC ET DU RÉEMPLOI : 4^e ÉDITION POUR RÉCOMPENSER ET VALORISER LES MEILLEURES INNOVATIONS ET NOUVEAUTÉS DE LA FILIÈRE

Première cérémonie des Trophées en dehors du Salon du Vrac et du Réemploi qui a eu lieu le 21 novembre 2024 à la Maison du Zéro Déchet (Paris 12) et a rassemblé près d'une centaine de participants.

Un jury composé de **8 experts** :

- Maud Craplet, responsable réemploi chez LEKO
- Anne-Sophie de Kerangal, responsable du service Économie Circulaire et Déchets, à la Région Île-de-France
- Emir Berkane, expert financeur chez Mabe Finance
- Arnaud Le Berrigaud, expert emballage et éco-conception chez Re-Uz
- Ulysse Revat-Dontenwill, spécialiste du réemploi à l'échelle européenne, chez New Era
- Philippe Reutenauer, fondateur de Endless
- Vincent Regal, fondateur de CircularPlace
- Henri Saporta, expert emballages & rédacteur en chef d'Emballages Magazine



40 candidats, 5 catégories et 5 Lauréats :

- **Alimentation** : le lauréat est Le Fourgon pour les croquettes pour chiens stérilisées et vendues en contenants réemployables.
- **Produits non-alimentaires** : le Lauréat est CDS Bulle Verte pour son gel WC vendu en éco-recharge.
- **Services** : le lauréat est Bocoloco pour son Terminal de Consigne Electronique.
- **Emballages primaires et accessoires zéro déchet** : le lauréat est Anotherway pour son couvercle verseur universel.
- **Emballages professionnels et équipements** : le lauréat est Sitour pour son bec verseur vrac anti-gaspi.



UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE

Voyage de presse en Île-de-France : 14 novembre

Voyage de presse co-organisé avec l'Association des Journalistes PME, TPE et Start-Up (AJPME). 5 étapes : 4 visites et un déjeuner avec la participation de 6 adhérents (Loop, The Keepers, La Tournée, Aquarys, NoWWW la consigne, Bocoloco). La journée a rassemblé 11 journalistes économie, captifs tout au long de la journée et représentant : l'Agence France Presse, Novethic, Experts et décideurs, Le Figaro, TPE mag, l'Agence Presse Magazine, Forbes, Consulendo, Les Echos ainsi qu'une représentante de l'Associations des Journalistes de l'Environnement (AJE).



Chiffres clés RP / médias

250 citations dans les médias (+60% vs 2023) avec des sujets permanents (consommer en vrac, dynamique du marché, déploiement du réemploi, réaction politique, ...) et des sujets moteurs : La consigne et l'activation REuse de Citeo, le Mois du Vrac et du Réemploi, le Bring Your Mug Day, le Salon du Vrac et du Réemploi, l'étude Deloitte, la campagne Emoji4reuse et la Tournée Itinéraire bis en Centre Val de Loire. À noter, une nouvelle dynamique autour des podcasts avec plusieurs participations :

- Podcast Poubelle « Vers la fin des emballages jetables »
- Podcast « La Recette »
- Podcast On the Way (BNP)
- Podcast Plus Bio la Vie Slate x Biocoop



VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Des réseaux sociaux institutionnels puissants

Les contenus des réseaux sociaux institutionnels, c'est à dire intitulés «Réseau Vrac et Réemploi» (LinkedIn et Facebook) se concentrent sur les actualités de la filière du vrac et du réemploi (juridiques, réglementaires, innovations, études...), les actualités et événements de l'association (Trophées du Vrac et du Réemploi, REuse Economy Expo...) et nos campagnes de communication nationales (Emoji4Reuse, Mois du Vrac et du Réemploi...). Ils font également écho aux événements et actualités d'adhérents ou de partenaires. **Ils s'adressent principalement à une cible professionnelle.**

in LinkedIn : **12 786 abonnés**

+ **2 052 abonnés** uniquement avec des contenus organiques (non sponsorisés).

NOUVEAU : Création de la page LinkedIn REuse Economy Expo en décembre 2024 : 264 abonnés

f Facebook : **9 172 likes** vs 9200 en 2023

11k followers vs 11k en 2023

Visites de la page Facebook en hausse entre février et mars, la période pendant laquelle se déroule le Mois du Vrac et du Réemploi : hausse des visites grâce à du contenu sponsorisé.

Un compte Instagram grand public en reconstruction

Instagram : réactivation du compte après le piratage de l'ancien fin 2022.

2446 followers en tout :

- Followers en plus : **469**
- Followers en moins : **328**
- Nombre de publications : **65**

Le compte Instagram est dédié à notre marque grand public «Vrac & Réemploi, juste l'essentiel». Son contenu a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux gestes du vrac et réemploi des emballages.

Plusieurs campagnes ont eu lieu sur ce compte en 2024 : « Sur la route des vacances » (campagne d'été), un partenariat avec l'influenceuse «Miss Pagaille en décembre», «Choisissez le vrac et le Réemploi» en partenariat avec le Région Centre-Val de Loire, Le Mois du Vrac et du Réemploi. Il a également été utilisé pour soutenir la communication de la tournée Itinéraire Bis en Centre-Val de Loire.

4. Sensibiliser les consommateurs



CAMPAGNE DU MOIS DU VRAC ET DU RÉEMPLOI : UNE 3^e ÉDITION À SUCCÈS

Une campagne nationale qui se déroule chaque année du 1^{er} au 31 mars.

En 2004, ce sont plus de **2000 points d'animation** qui ont été créés partout en France. Des kits de communication et des kits concours ont été mis à disposition pour animer les commerces et d'autres points physiques.



Un événement de mobilisation pour lancer la 3^e édition

Lancement du « Bring your mug day ». Un rendez-vous joyeux et convivial dans toute la France pour adopter ensemble le bon réflexe au quotidien, celui de prendre une boisson à emporter dans un contenant réutilisable. 60 lieux partenaires : 2000 cafés offerts.

Sur les réseaux sociaux

- **6,8 millions de personnes** touchées au total sur les réseaux sociaux.
- **3,9 millions de personnes** touchées par les posts sponsorisés.
- Des partenariats avec 60 influenceurs qui cumulent **6 millions de followers** et qui ont réalisé 100 publications et généré 25 000 likes.



Dans les médias

La campagne a généré plus de **50 citations** dans les médias nationaux et régionaux, amplifiant sa visibilité et sensibilisant un public plus large aux enjeux du vrac et du réemploi.



Une vidéo produite par le média Brut a été diffusée plus de **8 millions de fois** dans **2680 écrans** publicitaires Cityz Media dans les rues et les galeries commerciales.



Grâce au soutien du média 20 Minutes, la campagne a été diffusée auprès de **5 millions de lecteurs** sur tous ces territoires de diffusion et à un demi-million de personnes en web.



Enfin, l'animateur Bruno Guillon a embarqué les auditeurs de sa matinale durant toute une semaine sur Fun Radio.

Le Mois du Vrac et du Réemploi 2024 a été bien plus qu'une simple série d'événements ; il a été le catalyseur d'un mouvement en faveur d'une consommation plus consciente et respectueuse de l'environnement. La campagne a démontré que, geste après geste, chacun peut changer ses habitudes.



ITINÉRAIRE BIS : OPÉRATION INÉDITE DE SENSIBILISATION ITINÉRANTE POUR LES HABITANTS DE CENTRE VAL DE LOIRE

De septembre 2024 à mars 2025, Réseau Vrac et Réemploi organise une grande tournée en Centre-Val de Loire pour sensibiliser les citoyens au vrac et au réemploi.

La sensibilisation se déroule dans une Caravane spécialement conçue aux couleurs de la tournée. À l'intérieur, les consommateurs sont invités à visiter la cuisine et la salle de bain aménagées pour découvrir et adopter les bons réflexes afin de réduire les déchets à usage unique dans le quotidien des citoyens.

Un livret d'animation spécifique à la Tournée a été rédigé pour faciliter le passage au réemploi des citoyens. En complément, des jeux, activités ludiques, dégustations de produits et démonstrations sont proposés et les visiteurs repartent avec des informations pour passer à l'action et des cadeaux utiles pour intégrer le réemploi dans leur vie de tous les jours.

En 2024, 6 lieux (6 étapes dans 5 villes) différents ont accueilli la caravane Itinéraire Bis :

- 21 septembre 2024 : Marché de Beaujardin - Tours
- 22 septembre 2024 : Village des Possibles - Tours
- 9 octobre 2024 : Place des Epars - Chartres
- 12 octobre 2024 : Marché de la Halle au Blé - Bourges
- 24 novembre : Défi Climat - Blois
- 14 décembre : Marché du Quai du Roi - Orléans



Autres KPI pour 2024 :

- 10 retombées médiatiques enregistrées
- 100 personnes sensibilisées en moyenne par étape
- 300 000 personnes touchées par la sponsorship des posts Instagram géolocalisés

Cette action est financée par la Région Centre-Val de Loire et l'éco-organisme Léko.

DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES CITOYENS, PARTOUT EN FRANCE

Réseau Vrac et Réemploi continue à aller à la rencontre des citoyens pour les sensibiliser au vrac et au réemploi. 5 événements sur le terrain ont eu lieu cette année (en plus du MVR et d'Itinéraire Bis).

- Apéro débat avec des étudiants autour du vrac et du réemploi (Orléans 16 avril) ([suivre ce lien](#))
- Terres Du Son (Monts, CVL 12, 13 et 14 juillet) ([suivre ce lien](#))
- Syndicat Emeraude (Ermont 16 novembre)
- Marché Melun (Melun 19 novembre)
- Kermesse Herblay (19 décembre)



DES CAMPAGNES SAISONNIÈRES SUR INSTAGRAM AVEC « VRAC ET RÉEMPLOI, JUSTE L'ESSENTIEL »

Une campagne digitale de rentrée autour d'un jeu concours avec un adhérent, Squizz (Ma Bonne étoile).

Une campagne d'été pour mettre en avant des adhérents épiciers et des conseils pour être acteur du réemploi même en vacances.

Une campagne de Noël avec la brocanteuse-influenceuse Miss Pagaille.



REJOIGNEZ-NOUS

contact@reseauvrac.org



**Réseau Vrac
& Réemploi**